Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 022-212201610-20260708-D202607008-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE DU 6 juillet 2026

Le Conseil Municipal de PABU convoqué par le Maire, s'est réuni le 06 juillet 2026 à 18h30.

Date de convocation : 26 juin 2026

MEMBRES PRESENTS :

LOUIS Guillaume / ALLO Olivier / ANDRE Catherine / BECHET Christine / BOGAS Patrice / CHIKH Karim / CORNIC Catherine / FAMEL Antinéa / FLEUROT Jennifer / GOURRET Denis / HENRY Bernard / KARROUMI Jamila / LYNCH Charles-Edouard / MARCHAND Cinderella / PIN Coralie / ROBERT Pascale / RONGIER Claude / THOMAS Denise / TOURBOT Philippe / VERGNIAUD Mélanie

MEMBRES ABSENTS :

DEREAT Jean-Yves
HELARY Philippe

POUVOIRS :

DEREAT Jean-Yves : procuration à THOMAS Denise
HELARY Philippe : procuration à KARROUMI Jamila

Soit, membres en exercice : 22 ; membres présents : 20 ; nombre de votants : 22

SECRETAIRE DE SEANCE : PIN Coralie

DELIBERATION N° 2026.06.008 : CREATION DE POSTE ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION

Rapporteur : D. GOURRET

Un agent a été recruté par contrat en août 2024 pour occuper la fonction d'ATSEM puis a été nommé stagiaire en 2025 sur le grade d'adjoint technique. Après échange avec l'agent et dans le cadre d'une concertation avec les services du centre de gestion, il a été évoqué la possibilité de titulariser l'agent sur un grade d'adjoint d'animation, de manière mieux répondre aux souhaits d'évolution professionnelle.

Il est proposé au conseil municipal de créer, à compter du 1er août 2026

- Pour le service scolaire :
  - création d'un emploi permanent sur le grade d'adjoint territorial d'animation pour exercer les fonctions d'ATSEM, à temps non complet (33/35e)

Entendu le rapport, après en avoir délibéré, le conseil municipal :

DECIDE de créer un emploi permanent sur le grade d'adjoint territorial d'animation pour exercer les fonctions d'ATSEM, à temps non complet (33/35e)

MODIFIE en conséquence le tableau des effectifs comme suit :

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 022-212201610-20260708-D202607008-DE

TABLEAU EFFECTIFS - EMPLOIS PERMANENTS - COMMUNE DE PABU

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 022-212201610-20260708-D202607008-DE

août-26				
GRADE	**CADRE D'EMPLOI**	**FONCTION**	**DHS**	**EFFECTIF**
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Attaché / Attaché ppal	Attachés territoriaux	DGS - emploi fonctionnel	35 H	1
Attaché principal	Attachés territoriaux		35 H	
Attaché	Attachés territoriaux	DGS	35 H	1
Rédacteur principal 1e cl.	Rédacteurs	Agent administratif polyvalent	35 H	1
Adjoint administratif principal 1e cl.	Adjoints administratifs	Agent administratif polyvalent	35 H	1
Adjoint administratif	Adjoints administratifs	Agent administratif polyvalent	28 H	1
FILIERE CULTURELLE				
Adjoint territorial du patrimoine 1e cl.	Adjoints territoriaux du patrimoine	Responsable Médiathèque	28 H	1
FILIERE MEDICO SOCIALE				
Agent spé. des écoles mat. ppal 1e cl.	ATSEM		35 H	0
Agent spé. des écoles mat. ppal 1e cl.	ATSEM	ATSEM	33 H	1
Agent spé. des écoles mat. ppal 1e cl.	ATSEM	ATSEM	33 H	1
Agent spé. des écoles mat. ppal 2e cl.	ATSEM		33 H	
Agent spé. des écoles mat. ppal 2e cl.	ATSEM	ATSEM	33 H	1
FILIERE ANIMATION				
Adjoint territorial d'animation	Adjoints d'animation	ATSEM	33H	
FILIERE TECHNIQUE - Ecoles				
Agent de maîtrise territorial	Agents de maîtrise	ATSEM	33 H	1
Adjoint technique	Adjoints techniques		35 H	

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 022-212201610-20260708-D202607008-DE

principal 1e cl.				
Adjoint technique principal 1e cla.	Adjoints techniques	ATSEM	33 H	
Adjoint technique principal 1e cl.	Adjoints techniques	Agent polyvalent service scolaire	18,43 H	1
Adjoint technique principal 2e cl.	Adjoints techniques	Agent polyvalent service scolaire	26 H	1
Adjoint technique	Adjoints techniques	Responsable cantine garderie	33 H	1
Adjoint technique	Adjoints techniques	ATSEM	33 H	1
Adjoint technique	Adjoints techniques	Responsable cantine garderie	28 H	1
Adjoint technique	Adjoints techniques	Agent polyvalent service scolaire	24 H	1
Adjoint technique	Adjoints techniques	Agent polyvalent service scolaire	22 H	1
Adjoint technique	Adjoints techniques	Agent polyvalent service scolaire	22 H	1

FILIERE TECHNIQUE - Services tech.

Technicien 2e classe	Techniciens	Responsable service technique	35 H	1
Agent de maîtrise principal	Agents de maîtrise	Agent polyvalent services techniques	35 H	1
Agent de maîtrise principal	Agents de maîtrise	Agent polyvalent services techniques	35 H	1
Adjoint technique tech. ppal. 1e cl.	Adjoints techniques	Agent polyvalent services techniques	35 H	
Adjoint technique tech. ppal. 1e cl.	Adjoints techniques	Agent polyvalent services techniques	35 H	1
Adjoint technique tech. ppal. 1e cl.	Adjoints techniques	Agent polyvalent services techniques	35 H	
Adjoint technique tech. ppal. 2e cl.	Adjoints techniques	Agent polyvalent services techniques	35H	1
Adjoint technique territorial	Adjoints techniques		35 H	
Adjoint technique territorial	Adjoints techniques	Agent polyvalent services techniques	35H	1
Adjoint technique territorial	Adjoints techniques	Agent polyvalent services techniques	15H	1

EMPLOIS NON PERMANENTS

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 022-212201610-20260708-D202607008-DE

Adjoint technique	Adjoint techniques	Emploi saisonnier service tech.	35 H	1
Adjoint technique	Adjoint techniques	Emploi saisonnier service tech.	35 H	1
Adjoint technique	Adjoint techniques	Emploi temporaire service scol.	14 H	1
Adjoint technique	Adjoint techniques	Emploi temporaire service scol.	7 H	
Adjoint technique	Adjoint techniques	Emploi temporaire service scol.	4 H	
Apprentissage CAP AEPE			35 H	1

Vote du conseil municipal :

Pour : 22 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Fait et délibéré en mairie les, jour, mois et an susdits,

Pour copie conforme
Le Maire
GUILLAUME LOUIS

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.